

Aperçu des crues à Paris jusqu'au début du XVIIIème siècle

par N. Riom

Etudiante, Sorbonne, ESSEC

I ■ LE SITE PRIMITIF DE PARIS : UN GRAND MARAIS

Dès le Néolithique, l'ancien lit de la Seine, très large, s'étendait aux pieds des collines de Belleville, Montmartre, Ménilmontant... en méandres partant de la Bastille jusqu'à l'Alma. De l'époque gauloise jusque vers le XVème siècle, de nombreux marécages, sortes de " volants hydrauliques ", ont été alimentés par les eaux de ruissellement des hauteurs. Une couche tourbeuse, laissée par les crues tapissait les terres. Ce marais entourait d'une dépression une vaste île, appelée île Saint-Martin longue de 3 km. C'est sur cette île que s'est développée toute la région Nord de Paris jusqu'au début du XVIIIème siècle. Ainsi le fond de la vallée était pratiquement envahi par l'eau qui se divisait en deux bras : le Nord qui disparut peu à peu et le Sud. Le débit de ce dernier diminua, aussi le lit s'encombrait et disparut. Seules les inondations en firent resurgir le souvenir.

Ce volant hydraulique constitué par la Seine, en absorbant les crues et en les restituant progressivement, laisse penser que la Seine débordait moins (si tant est qu'il puisse y avoir une comparaison). Ceci est confirmé par les textes anciens. En effet, d'après Strabon (58 av JC - 21 ap JC) "la Seine ne déborde pas et présente une remarquable stabilité de débit." Cela était particulièrement vrai à Paris même, où les crues entraînaient l'ennoyage du lit fossile, comme le confirme

Bourguignat en 1883 : "La Seine, à cette époque, alimentée par des pluies presque continues, devait couler à plein bord, non pas à plein bord dans le lit actuel qu'on lui connaît, mais dans ce lit préhistorique dont elle a laissé des traces jusque sur les hauteurs de Montreuil et de Canonville." Cette situation se maintint à peu près jusqu'au IXème siècle. Le phénomène d'inondation s'il semble avoir toujours existé peut avoir revêtu différentes définitions et dépend beaucoup de la fiabilité des témoignages.

II ■ DES TÉMOIGNAGES À MANIER AVEC PRÉCAUTION

Les inondations ont été mentionnées par des personnes fort diverses. Ces points de vue variés sont certes très riches, mais parfois inexacts. D'abord les inondations sont citées avec plus ou moins de fréquence, selon Sauval (Histoire des recherches et des antiquités de la Ville de Paris, 1724) cela est dû aux historiens : "Plus on avance, plus il semble que les inondations se rendent remarquables, non pas parce qu'elles le sont plus que les autres, mais parce que les historiens, étant plus modernes, sont plus grands parleurs."

Il ne suffit pas que les inondations soient citées pour que les témoignages soient importants, il faut aussi qu'elles le soient de façon à se rapprocher le plus de la réalité. Or les

Seine floods in Paris are mentioned from 358, according to Maurice Champion (Les inondations en France depuis le VIème siècle jusqu'à nos jours, Paris, Dalmont, 1858). These phenomenons seem very enigmatical. No precision is done concerning the flow and the testimonies have to be used carefully.

émotions de la population sinistrée interfèrent dans la description des crues, comme le décrit Lambert (1808) dans son mémoire : *“Les mémoires de l'académie des inscriptions serviront à nous donner une idée juste de ces sortes d'événements qui ne sont que trop souvent exagérés, soit par la frayeur qu'ils inspirent, soit par cette pente naturelle que l'on a à grossir les objets et le peu d'aptitude que l'on a à bien observer.”*

Enfin la rigueur scientifique, n'est pas encore la norme : la crue du 11 juillet 1615 est révélatrice. Cette crue serait doublement phénoménale par sa date (les crues de juillet sont rarissimes) et par son ampleur (qui ne semble pas avoir été atteinte depuis). Toutefois son existence même reste contestable. Elle est signalée par de Lisle le cadet qui indique en 1720 (c'est-à-dire avant toute pose d'échelle) que la marque correspondante était de 27 1/2 pieds, soit 8,56 m au-dessus de l'étiage de 1719 (étiage ayant servi à marquer le zéro du pont de la Tournelle). Belgrand (1870) écrit que *“le père Cotte parle d'une (crue) survenue le 11 juillet 1615 qui aurait atteint à l'échelle de la Tournelle la cote énorme de 9,04 m”*. Cotte cite en effet la crue du 11 juillet 1615 mais sans indication de hauteur et en se référant à Deparcieux. Cette indication a été également retenue par Dausse. Certes Sauval signale une crue de débâcle en 1616 mais aucune en 1615. De même Bonamy mentionne les crues de 1649 et 1651 et celle de 1596 mais pas celle de 1615. Enfin Maurice Champion dans son ouvrage *“Les Inondations en France”* paru en 1858, indique toute une série de crues, mais ne parle pas de celle de 1615. Il est donc tout à fait invraisemblable qu'une crue aussi exceptionnelle n'ait laissé d'autres traces dans les documents et la mémoire des hommes, qu'une marque d'inondation très probablement fautive. Aussi soit la date indiquée, soit la cote ou encore une erreur de comparaison explique ces divergences. Ces controverses confirment le peu de fiabilité des témoignages. Ceux-ci sont pourtant les rares données antérieures au XIIIème siècle au sujet des inondations.

III ■ LES PREMIÈRES MENTIONS DES CRUES

Il faut remonter à Julien pour que soit mentionnée la première crue. Julien l'Apostat (proclamé ensuite Auguste) vint à Paris en 358 et écrivit dans son *Misopogon* : *“Je me trouvais un hiver dans ma chère Lutèce, c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la ville des Parisiens. Elle occupe une île au milieu de la rivière ; des ponts de bois la joignent aux deux bords. Rarement la rivière croît ou diminue, telle elle est en été, telle elle demeure en hiver. Or il arriva que l'hiver que je passais à Lutèce fut d'une violence inaccoutumée : la rivière charriait des glaçons comme des carreaux de marbre ; vous connaissez les pierres de Phrygie ? Tels étaient par leur blancheur, ces glaçons bruts, larges se pressant les uns contre les autres jusqu'à ce que venant s'agglomérer ils ne fassent un pont.”*

Cependant cette crue demeure peu reconnue, puisque Champion indique dans son ouvrage que *“l'histoire ne fait mention d'aucune inondation de la Seine avant le VIème siècle : l'opinion généralement admise était qu'elle ne débordait pas à cette époque, cependant les débordements n'avaient pas dans ces temps, les conséquences désastreuses qui en firent plus tard un véritable fléau.”* La première inondation remonterait donc selon lui à 583 : *“La huitième année du roi Childebert, la veille des calendes de février (31*

janvier) [...] sous un ciel nuageux et pluvieux, un grand globe de feu tombé du ciel parcourut dans l'air un grand espace en donnant une telle lumière que l'on distinguait tout comme à midi. Il rentra à nouveau dans les nuages et la nuit lui succéda. Les cours d'eau débordèrent d'une manière insolite ; c'est ainsi que la Seine et la Marne provoquèrent une telle inondation autour de Paris que souvent des naufrages se produisirent entre la Cité et la basilique Saint-Laurent (où passait un ancien méandre de la Seine, inondable en cas de grosses crues).” Ce témoignage est à nuancer comme le remarque Lambert : *“Grégoire de Tours qui est notre Hérodote, aurait été le seul qui eut pu nous laisser quelques jours sur des temps aussi reculés, mais il montre presque en tout, tant de simplicité, tant de crédulité, qu'il n'est pas possible de compter sur son témoignage.”*

La géologie confirme malgré tout l'existence d'anciennes inondations : des fouilles et des sondages ont permis en effet de distinguer des processus d'inondation dans le IXème arrondissement au travers des couches limoneuses et dans le Vème arrondissement avec des dépôts argileux importants.

IV ■ TOUTE COMPARAISON EST ILLUSOIRE

La question de savoir si la Seine débordait alors plus ou moins reste non pertinente. En effet les aménagements, la climatologie et les références ont changé au cours du temps. De plus on se trouve face à un manque notoire de données. On ne possède pratiquement aucune indication chiffrée sur les crues antérieures à 1600. L'examen des renseignements connus ne peut servir qu'à établir la fréquence des crues sur une période dépassant 4 siècles. La description des crues ne devint précise qu'au XVIIIème siècle et les renseignements moins contradictoires. Cependant on constate que les témoignages d'inondations, fréquemment accompagnés d'explications variées, allant du surnaturel à la climatologie embryonnaire, sont devenus plus proches de la réalité.

V ■ LE “MERVEILLEUX” DES CRUES

L'explication surnaturelle fut d'abord la plus populaire. Les chroniqueurs relataient ça et là quelques grands débordements... Lorsque ces déluges, toujours à la suite de pluies longues et continues, venaient affliger la terre, ils les considéraient comme la manifestation de la colère de Dieu contre les péchés des hommes, et faisaient entendre de pieuses lamentations. Voici quelques exemples tirés de l'ouvrage de Champion. En 814, sous Louis le Débonnaire, un auteur anonyme de la *Vie et des Miracles de Sainte-Genève*, écrivit : *“Dieu voulut punir le peuple de Paris par l'élément de l'eau, il envoya une telle inondation et débord de la rivière de Seine que jamais n'en fust vue un tel de sorte qu'il sembloit que toute la ville fust submergée et ne pouvoit-on y aller sinon en bateau.”*

VI ■ DES EXPLICATIONS PLUS RATIONNELLES

Les témoignages des témoins des inondations ne s'attachaient pas uniquement sur le “merveilleux” de la chose, ils s'attachaient également à comprendre l'origine des crues. Parce que ce sont les plus violentes, les crues de débâcle (et le froid très rigoureux les accompagnant), qui apparaissent

en premier plan dans les témoignages. En février 1407/08, eut lieu une terrible débâcle et inondation. Lamare, dans son grand traité de police, souligna le temps glacial qui expliqua selon lui la prise de la Seine : *“Depuis la Saint-Martin jusqu'à la veille de la Chandeleur, il fit un froid si âpre [...], et quoique le greffier du parlement eût du feu, de trois mots en trois mots son encre gelait dans son cornet.”*

En janvier-février 1564, l'hiver fut aussi particulièrement rigoureux, la Seine gela, il tomba de la neige, et il fit tellement froid que des pierres amenées pour le Louvre se fendirent. De même en 1616, au début de l'année la Seine se trouva prise en 24 heures depuis Paris jusqu'à Montereau ; aux ponts Notre-Dame et au Change, la glace était épaisse de 2 pieds. Le dégel se fit d'un coup (30 jours) et la Seine crut de plus de 8 pieds.

Moins spectaculaires, mais plus rares, les crues d'été sont également recensées. Ainsi en 1427 au milieu de l'été, la pluie tomba pendant plus de 26 heures de suite, on observa une augmentation de 2 à 3 pieds pendant le feu de la Saint-Jean, et de 4 pieds pendant la nuit, l'eau passa la Croix, noya le Marais. De même en 1613, il se produisit un débordement considérable pendant les mois de mai, juin, juillet, où il tomba de la grêle et de la pluie. En juillet la Seine couvrit une grande partie de la Grève très subitement. A deux lieues de là, on trouva au milieu des blés et des vignes quantité de bois que l'eau y avait portés. Sauval indiquait également qu'*“en 1427, 1428, 1438, 1613, dans une saison tout à fait extraordinaire et contre l'ordre et le cours de la nature, la Seine au lieu de se déborder en hiver et vers la fin de l'automne, ainsi que les autres fois et comme j'ai remarqué jusqu'à présent, ces années là elle se déborda au mois de juin, la veille de la Saint-Jean.”*

On a vu précédemment que, selon la saison, les riverains distinguaient les crues d'été des crues d'embâcles. Il convient également de noter que les personnes qui témoignaient faisaient bien la liaison entre les pluies tombées et la montée de eaux, et qu'ils étaient conscients que plus les pré-

cipitations étaient abondantes et concentrées sur un même laps de temps, plus les crues risquaient d'être importantes. En 1582/1583 Pierre de l'Etoile écrivit : *“la rivière de la Seine fut furieusement débordée, à cause des longues pluies précédentes, et les eaux furent partout si grandes qu'on pensoit estre revenu à un second déluge”.*

Enfin certains témoignages, comme celui qui va suivre mentionnent clairement que la notion de bassin versant et celle de l'état de saturation des sols étaient, sinon maîtrisées du moins pressenties. Ainsi le jeudi 3 janvier 1591 *“La rivière de la Seine mist à croître ce jour sans aucune cause apparente, car la gelée avoit continué huict jours entiers sans pluie et continuoit et serroit plus fort qu' auparavant. La cause toutefois pouvoit estre de ce que dimanche et lundi precedens le vent de couchant avoit tiré, qui pouvoit avoir chassé les nuées vers l'orient et vers les sources des rivières, ou estans crevées, les pluies avoir causée la crue des eaux; ou que le vent estant au levant avoit chassé l'eau en abondance à val la rivière, ou que les arches des ponts estant gelés, l'eau ne pouvant passé avoit regorgé contre amont.”*

VII ■ CONCLUSION

Ce bref aperçu montre que si le phénomène des inondations a été mentionné de nombreuses fois et tout autant analysé, il n'a pas été clairement compris et encore moins quantifié avec précision. Il faudra attendre pour cela l'avènement du XVII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Se référer à la bibliographie du mémoire : “ Les crues de la Seine à Paris ”, Nelly RIOM, Sorbonne Paris IV, Sous la direction de JP. BRAVARD, 1996, 147 p.